



Magazines

DES EXPERTS RÉPONDENT

Renforcer les Résidences Autonomie : un impératif pour accompagner dignement le vieillissement

par NOTRE EXPERT



Publié: mai 11, 2026, 11:01 am

↳ Dernière mise à jour: mai 11, 2026, 11:32 am

Par Loïc Rumeau, Directeur général
Groupe SOS Seniors-Arpavie

La France entre dans une transformation démographique majeure. Le vieillissement de la population n'est plus une perspective lointaine : il est déjà une réalité qui appelle des réponses concrètes. Selon une récente analyse de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees), le nombre de personnes âgées dépendantes pourrait passer de 1,2 million en 2012 à 3,62 millions d'ici 2060. Cette évolution impose de repenser dès aujourd'hui les solutions d'accompagnement et d'habitat proposées aux aînés.

Les seniors d'aujourd'hui comme ceux de demain sont plus actifs, plus indépendants, mais aussi plus exposés à l'isolement, aux fragilités du quotidien et à l'insécurité.

Face à ces réalités, il est de notre responsabilité collective de proposer une diversité de solutions cohérentes, accessibles et respectueuses des choix de vie de chacun.e.

Parmi elles, les Résidences Autonomie occupent une place essentielle, trop souvent méconnue ou sous-estimée. Elles sont actuellement au nombre de 2 300 et accompagnent chaque jour près de 120 000 personnes âgées. Elles pourraient selon la DRESS atteindre le chiffre de 167 000 logements en 2050.

Ces structures constituent un habitat parfaitement adapté aux personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie. Elles permettent de vivre chez soi tout en bénéficiant d'un environnement sécurisé et d'une vie collective propice au maintien du lien social.

Elles offrent également des services collectifs de proximité – restauration, actions de prévention, activités collectives, accompagnement administratif – et facilitent la coordination avec les acteurs du territoire.

Leur accessibilité financière en fait aussi un levier majeur de justice sociale : les résidences autonomie accueillent autant de personnes seules que de couples à revenus modestes, tout en restant ouvertes à celles et ceux dont les moyens sont plus confortables.

Cette diversité favorise une réelle mixité sociale, souvent rare dans l'offre d'habitat pour les personnes âgées.

Les Résidences Autonomie sont aussi des lieux de vie ouverts et inclusifs, capables d'accueillir jusqu'à 20 % de personnes en perte d'autonomie permettant aux habitant.e.s de rester dans leur logement aussi longtemps que souhaité.

Leur capacité à s'adapter se reflète également dans leur dimension intergénérationnelle, puisqu'elles peuvent héberger jusqu'à 15 % d'étudiants, de jeunes actifs ou de personnes en situation de handicap. Ces cohabitations, lorsqu'elles sont accompagnées, favorisent l'entraide, la compréhension mutuelle et un quotidien plus riche pour chacun.e.

Elles démontrent qu'un habitat pensé pour les aînés peut aussi devenir un lieu où se tissent des solidarités nouvelles.

Pourtant, malgré leur utilité sociale évidente, les Résidences Autonomie évoluent dans un cadre réglementaire devenu trop complexe qui freine les innovations et alourdit la gestion quotidienne. De même, les financements, notamment ceux consacrés à la prévention, n'ont pas suivi l'évolution des missions ni des besoins.

Notre volonté est de pouvoir donner la voix aux Résidences Autonomie et de participer à des ajustements simples, réalistes et immédiatement mobilisables pour redonner aux Résidences Autonomie la place qu'elles méritent dans le parcours de vie des personnes âgées. Pourquoi ne pas assouplir certaines normes pour diversifier la typologie des appartements, faciliter l'accueil de couples, sécuriser la possibilité de proposer des services d'aide à domicile, autoriser la cohabitation intergénérationnelle, revaloriser le forfait autonomie... autant de leviers concrets pour renforcer un modèle qui fonctionne et qui répond déjà, chaque jour, à des milliers de situations de vie.

Au sein du Groupe SOS Seniors-ARPAVIE, notre conviction est simple : mieux vieillir doit rester un choix, pas une contrainte.

Pour que ce choix existe réellement, il est nécessaire de soutenir l'ensemble des solutions proposées sur le parcours de vie des aînés – domicile accompagné, habitats alternatifs, Ehpad, tiers-lieux gérontologiques – tout en donnant aux Résidences Autonomie les moyens d'exprimer pleinement leur potentiel.

Le vieillissement de la population ne doit pas être perçu uniquement comme un défi. Il peut aussi devenir une opportunité collective : celle de repenser nos solidarités, nos façons d'habiter et la place que nous accordons aux seniors dans notre société. À condition de considérer chaque personne âgée comme un.e citoyen.ne à part entière.

Les Résidences Autonomie participent pleinement à cette ambition. Nous avons aujourd'hui l'opportunité de les renforcer : saisissons-la.

Loïc Rumeau

Directeur général

Groupe SOS Seniors – ARPAVIE